



VILLE DE
MALARTIC

RAPPORT DU MAIRE

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

M. MARTIN FERRON, MAIRE DE LA VILLE DE MALARTIC,
Avec la collaboration de Mme Kim Lamontagne, CPA-CMA, trésorière



ETAT SOMMAIRE DES RÉSULTATS

	<u>Budget (révisé) 2018</u>	<u>Réalisations 2018</u>
<u>REVENUS</u>		
Taxes	7 087 940 \$	7 269 798 \$
Compensations tenant lieu de taxes	729 775 \$	726 592 \$
Loisirs et culture	671 007 \$	649 485 \$
Péréquation	8 482 \$	8 482 \$
Transferts	96 774 \$	304 297 \$
Autres recettes de sources locales	520 022 \$	348 211 \$
Vente de terrains		775 255 \$
Appropriation de surplus	542 952 \$	542 952 \$
	<u>9 656 952 \$</u>	<u>10 625 072 \$</u>
<u>DÉPENSES</u>		
Administration générale	2 068 349 \$	2 070 612 \$
Sécurité publique	559 616 \$	527 398 \$
Transport	1 584 753 \$	1 640 789 \$
Hygiène du milieu	964 389 \$	820 740 \$
Frais de propriétés vendues	318 637 \$	707 471 \$
Aménagement et urbanisme	146 658 \$	151 152 \$
Loisirs et culture	1 389 550 \$	1 220 355 \$
Frais de financement et amortissement	2 625 000 \$	3 161 484 \$
	<u>9 656 952 \$</u>	<u>10 300 001 \$</u>
<u>ÉXCÉDENT ET (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</u>	- \$	<u>325 071 \$</u>



ANALYSE DES REVENUS

Revenus budgétés (révisés)	9 656 952 \$
Revenus réels	10 625 072 \$
Écart	+ 968 120 \$

Principales variations	Budget vs réel
Transferts conditionnels	+ 207 523 \$
Taxation complémentaire	+ 181 585 \$
Vente de terrains	+ 775 255 \$
Autres recettes de sources locales	- 171 811 \$
Loisirs et culture (CMB)	- 21 522 \$
Autres	-2 910 \$



ANALYSE DES DÉPENSES

Dépenses budgétées (révisées)	9 656 952 \$
Dépenses réelles	10 300 000 \$
Écart	+ 643 048 \$

Principales variations	Budget vs réel
Frais de propriétés vendues	+ 388 834 \$
Frais de financement et amortissement	+ 543 240 \$
Transport	+ 56 036 \$
Hygiène du milieu	- 143 649 \$
Sécurité publique	- 32 218 \$
Loisirs et culture	- 169 195 \$

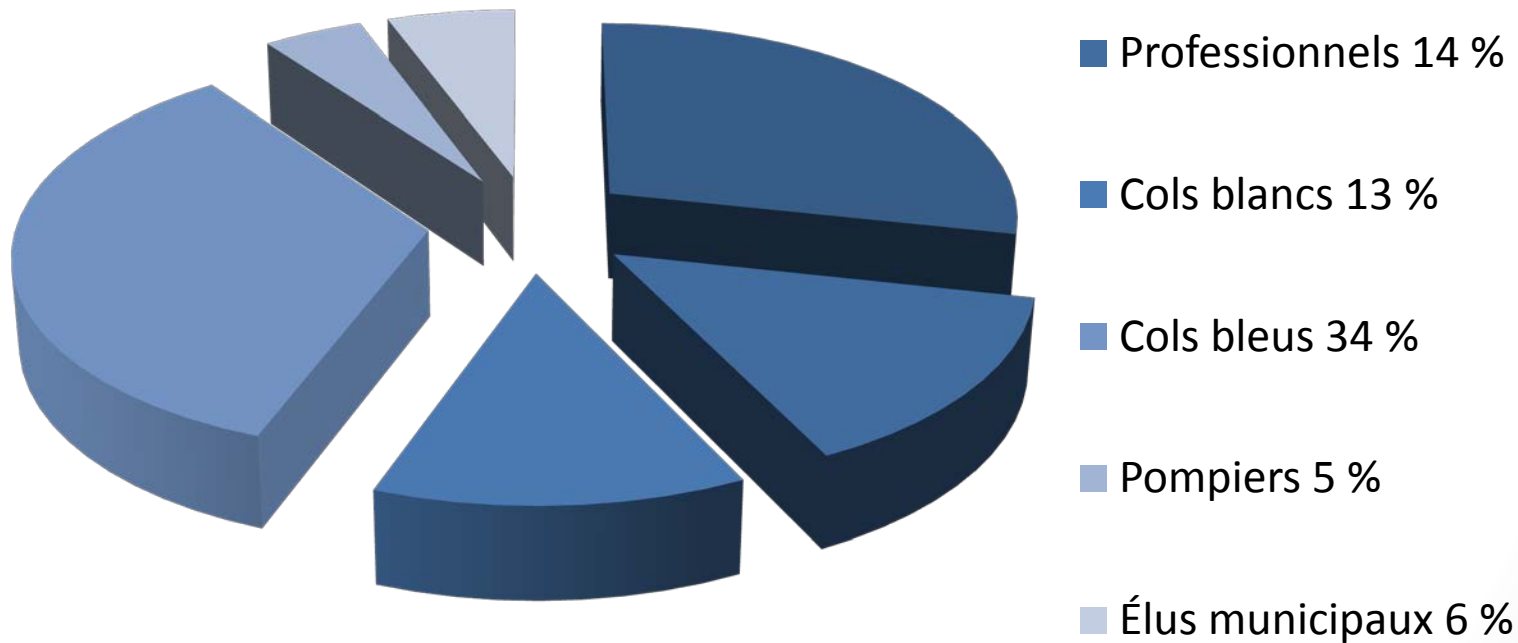


ANALYSE DES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION

CATÉGORIES D'EMPLOI	MASSE SALARIALE ET AVANTAGES SOCIAUX
CADRES (directeurs et cadres) (9)	755 898 \$
PROFESSIONNELS (8)	383 736 \$
COLS BLANCS (5)	341 166 \$
COLS BLEUS (8)	913 164 \$
POMPIERS (25)	118 054 \$
ÉLUS (7)	151 098 \$
TOTAL	2 663 116 \$



RÉPARTITION DE LA DÉPENSE DE LA RÉMUNÉRATION



RÉALISATIONS 2018

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Revenus	
Fonctionnement	10 625 072 \$
Charges	10 300 001 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	325 071 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	2 307 523 \$
Remboursement de la dette à long terme	(1 556 032 \$)
Affectations	
Activités d'investissements	(689 677 \$)
Excédent accumulé	553 249 \$
Autres éléments de conciliation	707 471 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	1 647 605 \$

ENDETTEMENT NET À LONG TERME

Dettes à long terme	20 113 300 \$
AJOUTER :	
Activités d'investissements à financer (rénovations de l'aréna)	6 630 667 \$
DÉDUIRE :	
Gouvernement du Québec et tiers	- 5 741 828 \$
Total Ville de Malartic :	21 002 139 \$
AJOUTER :	
MRC de La Vallée-de-l'Or	1 138 792 \$
Total consolidé :	22 140 931 \$



FAITS SAILLANTS 2018

- INAUGURATION DU CENTRE MICHEL-BRIÈRE (CMB) LE 24 MARS 2018 SUITE AUX RÉNOVATIONS MAJEURES DE 2017-2018
- SUBVENTION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE 3,1 MILLIONS POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DU CMB
- CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES POUR 3,5 % DE NOTRE BUDGET ANNUEL, SOIT 364 600 \$
- REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE 7,4 % DE LA DETTE À LONG TERME
- INVESTISSEMENTS DE 540 000 \$ DANS LA VOIRIE MUNICIPALE

FAITS SAILLANTS 2018

- VENTE DE TERRAINS : 707 471 \$
- DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES : 122 000 \$
- CAMPING RÉGIONAL DE MALARTIC : EXCÉDENT BRUT DE 175 500 \$



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Organisme Malartic

Code géographique 89015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Malartic

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Ville de Malartic (l'«entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Malartic au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

J'attire l'attention sur le fait que la Ville de Malartic inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE (SUITE)

Organisme Malartic

Code géographique 89D15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquiesce une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE (SUITE)

Organisme Malartic

Code géographique 89015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Daniel Têtrault, CPA, auditeur CA
Daniel Têtrault, CPA, auditeur CA
122, 6e Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 3Z3

DATE 2019-04-29